



Groupe de liaison des policiers

21 avril 2020

Présences :

Nom	Organisation	Présent	Absent	Nom	Organisation	Présent	Absent
Éric Racette	ADPQ	x		Marc Lagacé	SPVM	x	
Geneviève St-Hilaire (Catherine Brunet) Laurence Demers-Rivard	SQ	x x		Carl Laneville Martin Tremblay	FPP Longueuil	X	
Éric Vermette	FPPM		x	Éric Boucher	ÉNPNQ	x	
Jean-Pierre Jobin	CNESST	x		Steeve Lagueux Marie-Josée Clément	SPVM	X x	
Pierre Lamarre	FPPVQ	x		François Duguay Steve Dessureault	SP Gatineau	X	
Patrick Lepage	FPP Terrebonne	x		Marie-Chantale Pellerin Maxime Lamarre	MSP	x	
Alphé Simard Catherine Sirois	APPQ	x		Sébastien Talbot	SPVQ	x	
Nicolas Veilleux Yanick Dufour	FPP Châteauguay	x		Réal Héту Patrick Roy	SP Sherbrooke	x	
Amélie Trudel	APSAM	x		Jean-Philippe Lamonde Daniel Prud'homme	APSSAP		x
Invités :							
Denise Soucy	APSAM	x		Laurence Pelletier	MSP	x	
Maude Bossé	MSP	x		Lucie Gagnon	MSP	x	



Sujets	Réponses/informations
Groupe de liaison	Rencontre extraordinaire du groupe. C'est pourquoi tous les services ne sont pas présents. Lieu d'échange et de réflexions pour déterminer des orientations. Par la suite, l'information devrait être transmise aux autres services. D'ailleurs nous devons regarder nos mécanismes de diffusion d'information.
	Le service de Laval avait démarré un groupe de discussion. Amélie fera le suivi avec eux.
Objet de la rencontre	Certains membres du groupe ont demandé que l'on tienne une rencontre afin de partager les problématiques encore présentes dans les services de police et d'évaluer les besoins qui demeurent. C'est pour cela qu'il y a des conseillères du MSP.
Réseau de communication	<p>L'objectif est de tenter de maximiser la circulation de l'information :</p> <p>La FPMQ et l'ADPQ ont des représentants sur le groupe et il est entendu qu'ils transmettront l'information du groupe de liaison et de l'APSAM via leurs communications habituelles. Ces organisations tiennent actuellement des rencontres hebdomadaires.</p> <p>Communication du MSP – le MSP envoie des communiqués aux directeurs de police. Les conseillers envoient des informations aux participants des comités de travail thématiques et aux intervenants concernés par les sujets. Parfois, il y a des délais de quelques jours dans les services de police avant de transmettre l'information du MSP. Le SPVQ diffuse les communiqués du MSP sur leur intranet afin de rendre les plus pertinents accessibles. Lucie Gagnon du MSP souligne que les communiqués sont disponibles sur l'extranet du MSP tout comme les pratiques policières. Les autorisations sont données en collaboration avec les services. Pour obtenir le formulaire, faire une demande par le biais de l'adresse courriel : info.extranetpolice@msp.gouv.qc.ca.</p> <p>On mentionne qu'il est normal que l'information vienne de la direction des services de police et qu'il y ait quelques jours de délais compte tenu qu'ils doivent opérationnaliser les infos reçues. On mentionne d'ailleurs que l'ADPQ a été très dynamique depuis le début de la crise et que la santé et la sécurité du policier est au cœur des préoccupations. Même chose du côté de La FPMQ. La quantité d'informations, la diversité des sources et la rapidité des changements ont été et sont encore particulièrement intenses dans cette crise.</p> <p>Lorsque cela concerne la santé et la sécurité des policiers, il serait avantageux que les communiqués soient faits paritairement. Au SPVQ, les notes de services sont paritaires depuis plusieurs années. Les fraternités peuvent aussi envoyer l'information aux adresses personnelles des travailleurs. Au service de Chateauguay, ils réussissent à rejoindre leur monde en personne par leurs formateurs.</p>



	<p>La page web de l'APSAM est une bonne source d'informations mais avec ces limites : il faut savoir où aller la chercher et toutes les informations relatives aux services de police ne peuvent y être déposées.</p> <p>Dans le contexte COVID, on mentionne qu'il serait intéressant de refaire un webinaire avec l'ensemble des services. Plusieurs questions demeurent actuellement, de bonnes idées devraient aussi être partagées aux autres. Le webinaire général est à favoriser. L'APSAM est toute désignée pour le faire compte tenu que nous sommes une source neutre.</p> <p>Amélie veut produire un document questions et réponses avec suggestions de bons coups. Ce document sera validé par le GL avant diffusion. L'idée est bien reçue encore une fois à cause de la neutralité de l'organisation.</p>
ADA/Éthylomètre/agents évaluateurs	<p>Maude Bossé, conseillère en sécurité routière au MSP, coordonne le comité Sécurité routière où ont été notamment traités les aspects des appareils de détection d'alcool et agents évaluateurs.</p> <p>Maude spécifie le processus de communications : « depuis le début de la pandémie, les communiqués techniques sont souvent urgents. Pour une raison d'efficacité, la SQ et le SPVQ les rédigent et ont le professionnalisme et la gentillesse de nous les partager. Ils sont ensuite partagés grâce à l'excellente collaboration de l'ADPQ afin de soutenir les plus petits corps de police et ceux qui n'auraient pas de directives semblables à l'interne. Habituellement, en saison hors pandémie, les communiqués doivent être approuvés par le MSP pour ensuite être distribués aux services de police. Cette façon de faire est plus longue et nécessite la rédaction d'une note explicative par la professionnelle au dossier au MSP destinée au sous-ministre associé ou autre qui signe ledit communiqué. Je désire souligner l'effort collectif et surtout l'excellente collaboration de la SQ et du SPVQ ».</p> <p>Maude souligne que les représentants de la FPMQ peuvent sans problème envoyer les infos via leurs communications.</p> <p>- ADA et éthylomètre :</p> <ul style="list-style-type: none">o le FST n'a pas de valve anti-retour. L'éthylomètre n'a pas ce problème. Une méthode alternative a été travaillée par les membres du comité avec le fabricant. Il ne peut la certifier mais reconnaît le potentiel. Ils sont en train de créer une valve anti-retour.o Le SPVM utilise ses anciens ADA qui ont une valve anti-retour.o La SQ a mis à jour ses procédures (16 avril) et a accepté de partager avec les organisations policières.



	<p>- Agent évaluateur : mise à jour procédures SQ et SPVQ (16 avril)</p> <p>Pour questions, les personnes peuvent communiquer avec Maude Bossé : maude.bosse@msp.gouv.qc.ca</p>
Emploi de la force	<p>Laurence Pelletier, conseillère au MSP a le mandat des comités en emploi de la force. Le comité est en coordination conjointe avec Bruno Poulin de l'ENPQ. Les infos ont été communiquées pour le poivre de cayenne. Le dernier comité a eu lieu le 30 mars :</p> <ul style="list-style-type: none">• Poivre de cayenne : ne pas priver les policiers d'une option de force. Il faut que la décontamination soit faite par le citoyen. L'utilisation du papier et savon à vaisselle s'avère efficace. Du savon à vaisselle dilué moitié-moitié avec de l'eau devrait être disponible près des fontaines pour les yeux. Les lingettes devraient être utilisées seulement s'il n'y a pas d'autres solutions. Au service de police de Sherbrooke, la décontamination est faite au besoin par une équipe COVID munie d'équipements de protection (Tyvek, lunettes, masque protection P100 ou N95 et gants de protection)• Arme à impulsion électrique : attention à la décontamination pour ne pas nuire au fonctionnement des appareils. Axon a fait parvenir des informations (pas de liquide directement sur les appareils et pas toutes les lingettes qui fonctionnent). Les AIE doivent être décontaminés avec certaines lingettes ou du papier brun sur lequel on a mis du désinfectant. Il ne faut pas arroser l'appareil. Le quaternaire génération 5 fait le travail, sans vaporiser directement. - Éric Lefebvre (SPS) est en contact direct avec les instructeurs - toutes les organisations n'ont pas été mises au courant, infos déposées dans le Moodle de l'ENPQ pour les instructeurs plus spécifiquement dans l'espace Moniteur –Arme à impulsions électriques.
Protocole RCR	<p>Le Bulletin clinique émis le 2 avril par la Direction des services préhospitaliers est clair Bulletin clinique COVID-19 [premiers répondants (PR) et premiers intervenants (PI)] : chaîne de survie. Mise à jour : 2 avril 2020 (Urgences santé Québec).</p> <p>On mentionne qu'il y a eu une position du Commissaire à la déontologie policière.</p>
Naloxone	<p>La Direction des services préhospitaliers dit qu'il ne faut pas en donner. Le SPVQ a partagé sa note paritaire aux autres organisations. Le MSP fera le suivi.</p>



Désinfection	<p>Plusieurs compagnies offrent divers produits et accessoires pour procéder à la désinfection, notamment pour les équipements spécialisés. Des services ont fait des demandes à la santé publique afin d'avoir des recommandations et critères pour choisir parmi les différentes technologies offertes.</p> <p>Sani Sport semble utiliser l'ozone. Ambulance Demers utilise un brumisateuse avec du peroxyde d'hydrogène par Noco Spray. Sanix produit un pulvérisateur électrostatique et a été acheté par des services ambulanciers.</p> <p>Pour l'instant, nous savons que les composés d'eau de javel et de peroxyde d'hydrogène sont les ingrédients requis afin de combattre la COVID. Consultez la page pour plus d'infos https://www.apsam.com/theme/risques-biologiques/covid-19-coronavirus/mesures-de-prevention-generales-recommandees#desinfection-nettoyage</p> <p>Amélie a fait une demande à l'INSPQ et à l'IRSST concernant les différentes façons de décontaminer différents équipements.</p>
Gestion des cas et contacts	<p>L'INSPQ a produit un document pour les services de santé et un pour la population en général. Nous en attendons un pour le personnel des services essentiels.</p> <p>Le SPVM (service du SAMU), en collaboration avec la Direction de la santé publique de Montréal, a produit des outils qu'ils acceptent de partager avec les autres organisations policières. Le partage de ces outils doit se faire exclusivement par courriel (les mesures sont évolutives et peuvent être différentes selon les régions).</p> <ul style="list-style-type: none">• Aide à la tâche-Mesures à prendre pour les employés sous investigation et les cas confirmés de COVID-19• Aide-aux-gestionnaires-logigramme-covid-19• Tableau d'aide à la gestion – retour au travail <p>** Ne pas oublier que la situation concernant la COVID-19 est différente dans chaque région Que les mesures à prendre pour les employés sont évolutives dans le temps Que celles-ci nécessitent une validation régulière avec la Direction de la Santé publique de chacune des régions**</p> <p>Prenez vos cas en charge pour les enquêtes de recherche de contacts étroits et n'hésitez pas à solliciter l'aide de vos Directions régionales de la santé publique.</p> <p>L'INSPQ devrait aussi produire une grille sur l'autoévaluation des symptômes.</p>
Métro	<p>Un policier de Montréal qui travaillait dans le métro a été infecté et est aux soins intensifs. La fraternité a demandé une enquête à la CNESST.</p>



	<p>Il faut attendre les conclusions de l'enquête, mais on peut s'attendre à ce que les recommandations de la santé publique soient de porter en tout temps le masque de procédure et les lunettes dans le métro.</p>
<p>Réponses de l'INSPQ concernant certaines questions qui ont été envoyées au cours des derniers jours</p>	<p>Transmission par la sueur : la réponse est non. Combien de temps avec la contrainte du 2 m : tant qu'il n'y aura pas un vaccin ou un médicament qui rendrait la maladie inoffensive. Dans le futur, les postes seront fort probablement conçus différemment. Il faudra assurément garder en tête certains aménagements que nous devons faire actuellement.</p>
<p>Collègues à moins de 2 m</p>	<p>Malgré le duo stable, le collègue ne devrait-il pas être considéré comme potentiellement porteur? Amélie va redemander à Geoffroy Denis.</p>
<p>Intervention auprès d'un cadavre</p>	<p>Nous allons déposer l'avis de l'INSPQ qui a été fait pour les services funéraires. Les mesures de prévention à appliquer sont les mêmes. https://www.inspq.gc.ca/sites/default/files/covid/2913-entreprises-services-funeraires-covid19.pdf</p>
<p>Problèmes avec des KN-95</p>	<p>Il y a des problèmes avec certains masques qui sont défectueux. Amélie transmettra le courriel de l'IRSST aux membres.</p>
<p>Contamination sur du papier</p>	<p>Nous assumons que la durée de vie est de 24 heures. Si l'hygiène des mains est respectée, le risque de transmission par cette voie serait minime.</p>
<p>Comité prévention du suicide MSP</p>	<p>Les travaux de rédaction se poursuivent. Le travail se fait actuellement avec l'APSAM, l'APSSAP et une chercheuse de l'Université de Montréal.</p>
<p>Projet-IRSST et COVID</p>	<p>D'ici deux semaines, nous devrions avoir des nouvelles de l'IRSST concernant les projets qui concerneraient les policiers. Concernant le projet de ligne téléphonique pour les premiers soins psychologiques, malheureusement ce projet n'a pu être déposé. Certains enjeux pour les policiers, pour les services et pour le chercheur ont été soulevés et compte tenu du court délai pour régler ses enjeux, il n'a pas été possible de déposer le projet.</p>



Groupe de liaison des policiers

21 avril 2020

	<p>Cependant, il a été convenu avec l'ADPQ et la FPMQ de regarder les enjeux d'une telle ligne téléphonique et de se rencontrer afin de tenter de déposer un projet plus tard. La préoccupation a été ramenée au comité qui travaille sur la prévention du suicide.</p>
	<p>En terminant, je tiens à remercier et à féliciter tous les membres du groupe de liaison. Votre participation, votre partage, votre ouverture et votre engagement démontrent à quel point vous avez à cœur la santé et la sécurité de chacun des policiers.</p> <p>Nous aurons assurément des réflexions à faire post-pandémie. Quels seront les apprentissages? Quoi ajuster dans les programmes de prévention? Que devraient contenir les plans de lutttes aux maladies infectieuses?</p> <p>Ensemble, ça sera plus facile d'y arriver. On ne lâche pas!</p>

Compte-rendu rédigé par Denise Soucy et Amélie Trudel, 22 avril 2020, validé par le groupe de liaison et envoyé par courriel pour diffusion le 6 mai 2020.